

Les subsides

programme de repas chauds visait à leur donner une alimentation de base, car chacun sait qu'un enfant ne peut pas apprendre lorsqu'il a le ventre creux. On n'a pas cependant fourni les fonds nécessaires à l'application du programme des repas chauds.

A Mission, en Colombie-Britannique, l'internat de St. Mary's fait face à des coupures budgétaires qui forceront l'administration à se départir de dix de ses enseignants et à accepter 35 élèves de moins. Beaucoup de ces étudiants viennent de foyers brisés, d'agglomérations isolées ou d'agglomérations connaissant une pénurie de logements adéquats. Il faudra garder cet établissement tant qu'on ne pourra pas les remplacer.

Des budgets de récréation ont été annulés. Cela peut sembler bien peu de chose à un représentant du ministère, mais pour les Indiens, la récréation et les sports constituent des moyens de prendre confiance en eux. Le budget alloué à ces activités ne devrait donc pas être réduit à l'heure actuelle.

A de nombreuses reprises, le gouvernement a annoncé qu'il était prêt à consacrer 345 millions de dollars au développement économique au cours des prochaines années. On nous a fait des promesses, mais pour le moment, nous n'avons pas vu le premier sou de cet argent. On n'élabore aucun mécanisme, de concert avec les Indiens, pour répartir l'argent entre les Indiens, les Métis et les Inuits.

Il suffit de se rendre dans les villages indiens pour s'apercevoir combien ces gens souffrent, car ils n'ont pas les systèmes de tout à l'égout et d'eau potable voulus. J'ai visité le village de Penlakut de ma propre circonscription et j'ai pu constater que des canalisations de plastique amenaient l'eau potable jusqu'au porche d'une maison. C'est ce qu'on appelle là-bas l'eau courante. Ces canalisations côtoyaient d'autres canalisations de plastique constituant le système de tout à l'égout. Toutes ces canalisations fuyaient, monsieur l'Orateur. C'est le genre de situation que l'on retrouve dans ces agglomérations. Cela est vraiment déprimant pour quelqu'un de l'extérieur, mais pour les habitants du village, il s'agit d'une question de vie ou de mort. Dans de nombreux villages indiens, les habitants risquent fort d'être victimes de graves épidémies. Nous avons reçu des témoignages à ce sujet de Cris de la Baie James. Nous devons prendre des mesures, monsieur l'Orateur.

J'aimerais faire rapidement quelques observations sur le travail du Ministère. Les employés sont démoralisés. Ce ne sont pas de mauvaises personnes, monsieur l'Orateur, mais le système est inadéquat. Les Indiens veulent que le ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord canadien leur laisse plus de latitude.

Le gouvernement devrait immédiatement commencer à faire participer les Indiens aux discussions concernant le budget dès le début. Il faut trouver une méthode acceptable pour que les autochtones puissent contrôler le fonds de développement économique de 70 millions qui devrait, en définitive, totaliser 345 millions de dollars.

Dans son cinquième rapport, le comité demandait que des fonds spéciaux soient octroyés pour l'infrastructure, le logement, les égouts et l'alimentation en eau potable. Nous avons demandé qu'on dépose immédiatement le rapport sur la mise en œuvre de l'entente sur la Baie James et le nord du Québec ainsi que le rapport Tait concernant cette entente et les chiffres relatifs aux sommes octroyées. Enfin, monsieur l'Orateur,

je demande instamment qu'on prévoit des crédits supplémentaires pour répondre aux besoins des Indiens et qu'on prenne des mesures pour réduire l'importance du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

M. Jack Burghardt (London-Ouest): Monsieur l'Orateur, c'est avec grand plaisir que je participe à ce débat sur une motion d'opposition. En ouvrant le débat le député de Prince George-Peace River (M. Oberle) a dit que certaines personnes pourraient s'étonner que l'on discute d'une telle question aujourd'hui. Il a mentionné, je crois, que le premier ministre (M. Trudeau) prenait ce sujet très à cœur, c'est-à-dire notre participation au dialogue nord-sud. Je suis d'accord avec le député car je partage moi aussi ce sentiment.

Si j'ai aimé travailler au comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien, c'est notamment parce que j'étais un des rares membres du comité qui n'avaient pas de bande indienne dans leur circonscription. Néanmoins, il y en a plusieurs aux alentours de la mienne. En fait, un certain nombre de jeunes Indiens fréquentent une des écoles secondaires de London-Ouest.

Je voudrais vous parler de certains progrès réalisés dans le domaine de l'instruction publique grâce à l'intervention du gouvernement au cours des années. On a signalé que les délibérations du comité permanent étaient impartiales et je suis d'accord là-dessus. Voilà pourquoi en écoutant parler le député de Prince George-Peace River (M. Oberle) j'étais attristé et abattu. Ce ne sont certes pas les sentiments exprimés durant nombre de ces séances. En fait, j'avais eu l'impression, tandis que nous nous entretenions avec divers conseils de bandes indiennes durant de nombreuses semaines, qu'en dépit des nombreux problèmes qui surgissent, le ministre actuel des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Munro) était respecté par un grand nombre de ces groupes et qu'un esprit de collaboration régnait entre les indigènes et le ministre. Je crois qu'il fallait le dire et le souligner car cela est devenu très évident durant de nombreuses audiences.

• (1650)

Je conteste les propos de l'orateur précédent, selon qui les termes du cinquième rapport du comité permanent coïncideraient parfaitement avec la motion de l'opposition. Je rejette cette opinion. Bien que le cinquième rapport comporte certainement des critiques, sa teneur ne coïncide pas avec tout le libellé de la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. Lorsqu'elle accuse le gouvernement de n'avoir atteint aucun des objectifs relatifs aux programmes conçus pour permettre l'épanouissement des Indiens au Canada, la motion me paraît clairement oublier certaines mesures très manifestes qui ont été prises, et je le souligne, de concert avec les Indiens eux-mêmes. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'éducation des Indiens. Comme je l'ai déjà dit, bon nombre de jeunes Indiens du sud-ouest de l'Ontario viennent faire leurs études dans ma circonscription, et c'est pourquoi je tiens à aborder ce sujet cet après-midi.

Ce faisant, monsieur l'Orateur, je trouve qu'il serait utile d'exposer le rapport entre les changements survenus dans certains programmes particuliers d'enseignement et les changements fondamentaux que nous avons vu s'opérer au cours de la dernière décennie dans le domaine de l'éducation des Indiens au Canada. Si nous remontons au début de l'histoire de l'éducation des Indiens, nous constatons qu'à partir de 1850 environ